

Image not found or type unknown



Caravane sur terrain agricole

Par **Muscadien**, le **08/11/2018** à **08:55**

Bonjour,

Je suis Paysan et souhaiterais mettre une caravane sur mon terrain afin de pouvoir manger à l'intérieur le midi. Elle me servirait donc de vestiaire/cantine et non d'habitation. Comme une sorte d'algeco. Est-ce possible sans l'autorisation du maire? Quelle est la législation en vigueur s'il vous plaît?

Merci beaucoup.

Bonne journée